

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
11 DECEMBRE 2014

Etaient présents : Mme Josiane BOIZIAU - M. Rémy BOURCIER - M. Laurent COQUET- Mme Martine CORABOEUF - Mme Nathalie COURGEON - Mme Céline DEISS - M. Anthony GARNIER - Mme Marie-Pierre GUÉRIN - Mme. Sylvie LE MOAL - Mme Patricia LEBOSSÉ - Mme Sylvie LECOMTE – Mme Suzanne LELAURE - M. Claude LEMOINE - M. Claude LERAY - Mme Géraldine MOREAU - Mme. Dominique NAUD - M. Bertrand RICHARD - M. Pascal ROBIN - M. Éric SOULARD

Absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme. Patricia LEBOSSÉ

Madame Le Maire demande à modifier l'ordre du jour :

Etudier le point initialement prévu en 5.1 : "présentation du site internet" en toute fin du Conseil Municipal, après les questions diverses.

→ A l'unanimité, le Conseil Municipal accède à cette demande.

❖ APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2014

Modification faite du second paragraphe du point numéro 3 "Affaires scolaires", le procès- verbal est adopté à l'unanimité.

1 – FINANCES

Madame le Maire précise que les décisions modificatives qui vont être étudiées relèvent d'écritures d'ordre. Elle en définit l'objet :

"Il s'agit d'une opération comptable, une écriture, qui ne donne pas lieu à un encaissement ou un décaissement (A l'inverse des opérations réelles). ...

2014-12/094 à 097 DECISION MODIFICATIVE - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

...

→ Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :
DECIDE de valider les quatre décisions modificatives sont validées à l'unanimité

Certifié exécutoire par le maire : affiché le 23 décembre 2014.

2014-12/098 ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Madame le Maire définit l'admission en non-valeur

...

Après lecture de la proposition transmise par Monsieur Le Trésorier par courrier du 15 octobre 2014,

→ Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :
- DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

Certifié exécutoire par le maire : affiché le 23 décembre 2014.

2 – RESSOURCES HUMAINES

Madame le Maire précise que dans le cadre de la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, ...

Compte tenu :

- De l'amplitude horaire de leur travail
- Du court temps de pause dont ils bénéficient pour le déjeuner

...

2014-12/099 à 101 ATTRIBUTIONS D'AVANTAGE EN NATURE

...

Pour les trois personnes concernées par des avantages en nature : attribution de repas à titre gratuit en raison de leur travail en journée continue.

➔ Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- DECIDE l'attribution de ces avantages en nature

Certifié exécutoire par le maire : affiché le 23 Décembre 2014

2014-12/102 REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

A partir du 7 janvier et ce, jusqu'au 14 février 2015, aura lieu le recensement sur la commune de COUFFE.

A cette occasion, 4 agents recenseurs vont être sélectionnés,

...

La répartition des agents recenseurs sur 4 districts définis par l'INSEE est présentée au Conseil Municipal. Chacun des agents recenseurs interviendra sur 250 foyers environ.

Au titre du recensement, il est rappelé que la commune percevra une dotation de 5 030 €.

...

Présentation faite des différents scénarios, Madame le Maire propose de retenir la proposition suivante :

➔ Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- DECIDE de valider les rémunérations suivantes pour le recensement de la commune de COUFFE qui se tiendra du 7 janvier au 14 février 2015 :

Bulletin individuel : 0,99 € l'unité ; Feuille de logement : 0,51 € l'unité ; Dossier d'adresse collective : 0,51 € l'unité ; Fiche de logement non-enquêté : 0,51 € l'unité ; Bordereau de district : 4,97 € l'unité ; séance de formation : 19,82 € l'unité ; frais kilométriques : 100 €.

Certifié exécutoire par le maire : affiché le 23 Décembre 2014

2014-12/103 CREATION DE QUATRE EMPLOIS OCCASIONNELS D'AGENTS RECENSEURS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la commune. ...

S'agissant du recensement, il est demandé au Conseil Municipal de créer quatre emplois temporaires d'agents recenseurs, ...

→ Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- DECIDE la création du 7 janvier au 14 février 2015, de quatre emplois occasionnels non permanent à temps non complet d'agent recenseur sur la base de la rémunération fixée par le Conseil Municipal dans sa délibération "2014-12/102 REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS",

Certifié exécutoire par le maire : affiché le 23 Décembre 2014

3 – AFFAIRES SCOLAIRES

2014-12/104 TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE A COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2015

Comme le règlement intérieur du restaurant scolaire le prévoit, les tarifs du restaurant scolaire font l'objet d'une délibération annuelle.

Après étude, le reste à charge de la commune sur chaque repas a augmenté :

- en 2013 : 1,48 €
- en 2014 : 1,74 €

Les élus soulignent que, comparativement aux autres communes du canton, les tarifs affichés se situent dans la moyenne, lorsque le service est lui, de meilleure qualité. ...

→ Après en avoir délibéré à la majorité absolue, le Conseil municipal :

VOTES : 19 POUR : 18 ABSTENTION : 1 CONTRE : 0

- DECIDE de retenir les tarifs suivants pour le restaurant scolaire à partir du 1er janvier 2015 : 3,50 € le repas « normal », 5,15 € le repas majoré (en cas de non réservation), 1,75 € le repas panier (demi-tarif), 5,60 € le repas adulte, 3,85 € le repas centre de loisirs.

Certifié exécutoire par le maire : affiché le 23 Décembre 2014

...

4 – URBANISME

4.1 Présentation des dépenses en électricité des bâtiments (de 2004 à 2013).

Monsieur RICHARD présente le travail réalisé sur le recensement des dépenses en électricité des bâtiments municipaux, de 2004 à 2013. Elles représentaient :

- En 2004 : 21 843 €.
- En 2013 : 61 212 €.

...

Face à cette évolution et aux questionnements des élus, il est indiqué que plusieurs pistes vont être étudiées :

- L'intégration d'un groupement d'achat mené à l'échelle départementale par le SYDELA,
- Chiffrer le fait de regrouper ou non les bâtiments communaux sous un même compte.
- Faire réaliser une étude sur la consommation des bâtiments.

4.2 Etat des travaux.

Monsieur RICHARD présentera l'état d'avancement des différentes opérations de travaux en cours et en particulier :

- l'extension de la mairie :

Les travaux ont pris une semaine de retard ... ce qui aura une incidence sur le lieu dans lequel les Conseils Municipaux se dérouleront lors des mois de Février-Mars 2015.

- l'extension de l'école :

Les travaux se sont terminés sans aucune réserve de la commission sécurité. ...

5 – COMMISSIONS ET COMITES

5.1 Commission « finances » du 18 novembre 2014.

M. Laurent COCQUET effectue un état des lieux sur le budget 2014 :

Sur l'exercice 2014, la commune risque de dépasser le prévisionnel sur :

- les dépenses d'énergie
- l'entretien du matériel roulant, le parc étant vieillissant.

Il est toutefois salué la sincérité budgétaire qui a été parfaitement respectée. ...

5.2 Commission « restaurant scolaire » du 27 novembre 2014.

Mme. Sylvie LE MOAL indique qu'ont été élaborés en commission :

- Un protocole pour la P.A.I.,
- Un protocole en cas de fugue,
- Un protocole en cas de maladie qui est affiché.
- Une charte concernant la vie au sein du restaurant scolaire, élaborée conjointement avec les deux écoles de la commune,
- La mise en place d'une nouvelle grille de punitions.

5.3 Commission municipale « urbanisme » du 1^{er} décembre 2014.

M. Bertrand RICHARD expose au Conseil Municipal les résultats des demandes d'urbanisme, les refus ayant été émis vraisemblablement sur la base du SCOT.

5.4 Comité consultatif « environnement » du 26 novembre 2014.

Mme. Marie-Pierre GUERIN informe le Conseil Municipal du projet d'entretien des espaces verts autour de la salle polyvalente.

Par ailleurs, dans le cadre du passage au « 0 phyto », des démonstrations sur des outils ont été effectuées ...

5.5 Comité consultatif « animations culturelles » du 19 novembre 2014.

Mme. Marie-Pierre GUERIN présente aux membres du Conseil Municipal le travail réalisé jusque-là pour la programmation de la saison culturelle de 2015. ...

5.6 Commission "Agriculture" du 17 novembre 2014

Mme. Marie-Pierre GUERIN expose aux Conseil Municipal les retours de la commission agriculture du 17 novembre 2014 ...

Il en ressort :

- ... la circulation des engins agricoles et la lutte contre les nuisibles.
- ... les lancers de lanternes chinoises engendrent des déchets dans les champs, des désagréments et le risque d'incendie des hangars agricoles.

6 – QUESTIONS DIVERSES

6.1 Arrêt maladie et ouverture de la mairie les 2 et 3 janvier

... Les 2 et 3 janvier, la permanence, qui devait être assurée par cet agent, le sera en cas de prolongation, par les élus ...

6.2 Demande de local pour un dentiste

La mairie a reçu un courrier d'un dentiste souhaitant bénéficier d'un local pour exercer à COUFFE. Madame le Maire indique qu'elle va le recevoir.

6.3 Demande d'utilisation des barnums

Pour faire suite à la demande du club de football, lors du tournoi des U9 et U14 qui se déroulera les 20 et 21 décembre prochains, la commune mettra à disposition les barnums,

...

6.4 Personnes mal garées aux abords de l'école Hugues Auffray

Il est remonté au Conseil Municipal que chaque matin, des parents d'élèves stationnent sur les voies de circulation pour déposer leurs enfants.

Dans le but de réagir, la commune publiera un rappel dans le COUFFE INFO ...

6.5 Bilan du Téléthon

Le Téléthon qui s'est tenu le week-end du 6 décembre à COUFFE a permis de récolter 4 003,20 €, soit une augmentation de 8% par rapport à l'année 2013.

7 - COMMUNICATION

7.1 Présentation du site internet

Le site internet de la commune sera mis en ligne courant janvier 2015. Mme. Josiane BOIZIAU présente le projet élaboré en commission, aux membres du Conseil Municipal.

Séance levée à 22H30

Le procès-verbal est consultable dans son intégralité en mairie